

ETOILE EURO ACTIONS 07/2021

SYNTHESE DE
GESTION

30/06/2021

STRUCTURÉ ■

Données clés (source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Classification AMF : **Fonds à formule**
Droit applicable : **de droit français**
Code ISIN : **FR0012663532**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Garant : **AMUNDI FINANCE**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Actif géré : **43,44 (millions EUR)**
Unité de la première souscription : **10 Part(s)**
Périodicité de calcul de la VL : **Hebdomadaire**
Société de gestion : **ETOILE GESTION**
Eligible PEA : **Oui**
Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**
Frais courants : **1,62%**

Données Clés - Fonds à formule

Date de lancement : **13/07/2015**
Durée de vie :
6 ans (chaque année en cas de remboursement anticipé)
Date d'échéance : **13/07/2021**
Sous-jacent : **Euro Stoxx 50**
Nature de la protection : **Aucune**
Date De Sortie Conditionnelle : **13/07/2016**
13/07/2017
13/07/2018
12/07/2019
13/07/2020
13/07/2021

Profil de risque et de rendement (SRI)



▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▼ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

En cas de rachat avant l'échéance, le porteur prend un risque non mesurable a priori, le prix de vente étant fonction des marchés ce jour-là. Le prix pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule.

Objectif d'investissement

A horizon 1 an, et uniquement dans le cas où la Performance 1 an de l'EURO STOXX 50® (1) est positive ou nulle, alors le fonds est remboursé le 13 juillet 2016 et l'investisseur reçoit la Valeur Liquidative Initiale (la valeur liquidative établie le 13 juillet 2015, hors frais d'entrée) majorée d'un gain fixe (2) de 6,10 % (soit un taux de rendement annualisé de 6,10 % (3)). Si la Performance 1 an de l'EURO STOXX 50® (1) est négative, la durée du fonds est portée à 2 ans.

A horizon 2 ans, et uniquement dans le cas où la Performance 2 ans de l'EURO STOXX 50® (1) est positive ou nulle, alors le fonds est remboursé le 13 juillet 2017 et l'investisseur reçoit la Valeur Liquidative Initiale majorée d'un gain fixe (2) de 12,20 %, correspondant à un taux de rendement annualisé de 5,92 % (4). Si la Performance 2 ans de l'EURO STOXX 50® (1) est négative, la durée du fonds est portée à 3 ans.

A horizon 3 ans, et uniquement dans le cas où la Performance 3 ans de l'EURO STOXX 50® (1) est positive ou nulle, alors le fonds est remboursé le 13 juillet 2018 et l'investisseur reçoit la Valeur Liquidative Initiale majorée d'un gain fixe (2) de 18,30 %, correspondant à un taux de rendement annualisé de 5,76 % (5). Si la Performance 3 ans de l'EURO STOXX 50® (1) est négative, la durée du fonds est portée à 4 ans.

A horizon 4 ans, et uniquement dans le cas où la Performance 4 ans de l'EURO STOXX 50® (1) est positive ou nulle, alors le fonds est remboursé le 12 juillet 2019 et l'investisseur reçoit la Valeur Liquidative Initiale majorée d'un gain fixe (2) de 24,40 %, correspondant à un taux de rendement annualisé de 5,61 % (6). Si la Performance 4 ans de l'EURO STOXX 50® (1) est négative, la durée du fonds est portée à 5 ans.

A horizon 5 ans, et uniquement dans le cas où la Performance 5 ans de l'EURO STOXX 50® (1) est positive ou nulle, alors le fonds est remboursé le 13 juillet 2020 et l'investisseur reçoit la Valeur Liquidative Initiale majorée d'un gain fixe (2) de 30,50 %, correspondant à un taux de rendement annualisé de 5,47 % (7). Si la Performance 5 ans de l'EURO STOXX 50® (1) est négative, la durée du fonds est portée à 6 ans.

A horizon 6 ans, le fonds est remboursé le 13 juillet 2021 selon les modalités suivantes :

- si la Performance 6 ans de l'EURO STOXX 50® (1) est négative et si l'indice (1) a baissé de plus de 40% à l'issue des 6 ans, alors l'investisseur reçoit la Valeur Liquidative Initiale diminuée de l'intégralité de la Performance 6 ans de l'EURO STOXX 50® (1) (hors dividendes). Il subit alors une perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'indice ;
- si la Performance 6 ans de l'EURO STOXX 50® (1) est négative mais si l'indice (1) n'a pas baissé de plus de 40 % à l'issue des 6 ans, alors l'investisseur reçoit la Valeur Liquidative Initiale ;
- si la Performance 6 ans de l'EURO STOXX 50® (1) est positive ou nulle, alors l'investisseur reçoit la Valeur Liquidative Initiale majorée d'un gain fixe (2) de 36,60 %, correspondant à un taux de rendement annualisé de 5,34 % (8)

(1) définition précise au paragraphe « stratégie d'investissement - description de la formule » du Prospectus.

(2) appliqué à la Valeur Liquidative Initiale (hors frais d'entrée)

(3) rendement annualisé obtenu sur la période du 13/07/2015 au 13/07/2016 (hors frais d'entrée)

(4) rendement annualisé obtenu sur la période du 13/07/2015 au 13/07/2017 (hors frais d'entrée)

(5) rendement annualisé obtenu sur la période du 13/07/2015 au 13/07/2018 (hors frais d'entrée)

(6) rendement annualisé obtenu sur la période du 13/07/2015 au 12/07/2019 (hors frais d'entrée)

(7) rendement annualisé obtenu sur la période du 13/07/2015 au 13/07/2020 (hors frais d'entrée)

(8) rendement annualisé obtenu sur la période du 13/07/2015 au 13/07/2021 (hors frais d'entrée)

Valeur Liquidative

VL de référence * : **100**

Date VL encours FAF : **28/06/2021**

VL : **136,1500**

Evolution depuis l'origine : **36,15%**

NB : L'évolution de la valeur liquidative en cours de vie ne reflète pas la performance finale offerte par le placement. Ce fonds bénéficie d'un objectif à l'échéance défini dans les documents contractuels. Il est important de conserver ce support jusqu'à l'échéance pour bénéficier de la formule.

* La valeur liquidative de référence correspond au prix d'une part au lancement de la formule (hors frais).

STRUCTURÉ ■

	Euro Stoxx 50
Niveau initial	3656.8733
15/07/2015	3623.87
16/07/2015	3676.41
17/07/2015	3670.34
Valeur de l'indice à 1 an	2837.13
23/06/2016	3037.86
24/06/2016	2776.09
27/06/2016	2697.44
Valeur de l'indice à 2 ans	3547.92
23/06/2017	3543.68
26/06/2017	3561.76
27/06/2017	3538.32
Valeur de l'indice à 3 ans	3378.3533
25/06/2018	3369.21
26/06/2018	3368.72
27/06/2018	3397.13
Niveau de l'indice à 4 ans	3447.6267
24/06/2019	3455.57
25/06/2019	3444.36
26/06/2019	3442.95
Niveau de l'indice à 5 ans	3237.9533
23/06/2020	3298.83
24/06/2020	3196.12
25/06/2020	3218.91
Niveau 6 ans	4106.3433
23/06/2021	4075.94
24/06/2021	4122.43
25/06/2021	4120.66

Niveau actuel de l'indice pour information

Evolution par rapport à son niveau initial (source Bloomberg)

11,84%

Frais de sortieAux échéances finale ou anticipées :
néant

3% aux autres dates dont le 13/07/2016, 13/07/2017, 13/07/2018, 12/07/2019 et le 13/07/2020 si les Conditions de Réalisation respectives ne sont pas remplies

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.